

ADHESION AU FOYER SOCIO-EDUCATIF

Le foyer socio-éducatif est une association de type loi 1901 au sein du collège du Moulin qui a pour objectif de développer la vie collective, de favoriser l'expression des élèves, d'entretenir un esprit de dialogue entre élèves et adultes et de mettre en place des manifestations culturelles, artistiques, citoyennes et de santé.

Il soutient toutes les sorties et voyages dans le cadre de nos relations internationales.

La cotisation est facultative. Elle donne accès aux équipements du foyer et finance une partie des actions et sorties initiées par les équipes enseignantes.

Pour faire vivre ce F.S.E., les ressources financières proviennent de

- La cotisation payée par chaque élève le jour de l'inscription
- La subvention annuelle de la municipalité
- Des recettes des activités et opérations mises en place par l'association

Le F.S.E. participe au financement

- ✓ Des sorties et voyages culturels et pédagogiques
- ✓ Des abonnements et des achats de livres
- ✓ De la formation des délégués
- ✓ Des équipements des sections sportives et de la classe orchestre
- ✓ De l'équipement du foyer (jeux de société)
- ✓ Des inscriptions des élèves à divers concours
- ✓ Des récompenses aux lauréats de concours, de rallye, d'épreuves sportives, scientifiques, littéraires notamment
- ✓ Des moments de convivialité : follaerds en fin d'année, bal des 3^{ème}
- ✓ Des manifestations culturelles : représentations théâtrales, conférences
- ✓ Des actions de soutien à la solidarité
- ✓ Des fêtes commémoratives
- ✓ Des expositions
- ✓ Et toutes actions novatrices en faveur des élèves

COTISATION : 8 EUROS par élève

Le règlement peut se faire **de préférence** par chèque libellé à l'ordre du FSE (vous indiquerez au dos le nom, prénom et la classe de l'élève) ou en espèces.

L'élève qui adhère au FSE reçoit une carte d'adhérent.

Monsieur DEFEVER
Président du Foyer Socio-Educatif